

SYTRAL MOBILITE
Direction de projet
21 boulevard Vivier Merle
CS63815
69487 Lyon Cedex 03

Lyon, le 4 juillet 2022

Objet : Avis des garant.e.s CNDP sur la réponse de SYTRAL Mobilités à leur bilan de la Concertation préalable au projet de transport par câble entre Lyon et Francheville

Madame,

C'est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance des engagements de SYTRAL Mobilités résultant des enseignements de cette concertation. Notre avis sera rendu public sur le site de la CNDP et porte un regard sous l'angle de la complétude de vos réponses et de leur qualité argumentative, au regard des attentes du public et de nos recommandations, telles qu'exprimées dans notre bilan. Il ne porte pas sur vos choix d'abandon du projet, les garant.e.s de la CNDP n'ayant pas vocation à se prononcer sur le fond des projets.

Dans ce cadre, il ressort que vos engagements répondent de manière appropriée à nos recommandations formulées sur la base des préoccupations et besoins exprimés par le public. Nous avons retenu, notamment, que vous envisagiez de poursuivre un dialogue continu avec les acteurs du territoire dans le cadre de la démarche d'adaptation de l'offre liée à l'évolution du réseau de bus et dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité à échéance 2040. Nous attirons votre attention sur l'importance d'articuler ces réflexions avec la prise en compte des attentes du public.

Nous notons aussi que la concertation préalable a fait ressortir l'importance et la diversité des besoins de mobilité sur le territoire. Ainsi, il nous semble essentiel de poursuivre une réflexion collective et inclusive du public pour identifier des solutions avant des échéances de long terme. En outre, nous vous invitons à associer le public le plus en amont possible, dès la phase de réflexions et d'études, pour tout nouveau projet sur ce territoire afin de garantir la transparence et d'avancer dans la confiance.

Nous restons à votre disposition pour évoquer ces points si besoin.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Luc Campagne et Claire Morand
Garant.e.s CNDP

Copie à Mme Jouanno, Présidente de la CNDP